



Dossier de presse
24 septembre 2016

Campagne «ZÉRO PHYTO 100 % BIO»
J-100 avant la loi Labbé
Publication de la carte des communes
en 0 phyto



Agir Pour l'Environnement
Stephen Kerckhove
skerckhove@agirpourenvironnement.org
Tel : 01 40 31 34 48

Bio Consom'acteurs
Diana Semaska
diana@bioconsomacteurs.org
Tel : 09 83 22 55 00

Générations Futures
Sophie Bordères
sophie@generations-futures.fr
Tel : 06 45 48 13 54

CONTEXTE DE LA CAMPAGNE « ZÉRO PHYTO 100% BIO »

En 2007, le Grenelle de l'environnement fixait plusieurs objectifs en terme de réduction de l'usage des pesticides et de développement de l'agriculture biologique. Il était prévu de réduire de 50% l'usage de ces toxiques à l'horizon 2018, de tripler les surfaces cultivées en bio (c'est-à-dire atteindre 6% de la surface agricole française) d'ici 2012, et d'introduire les produits biologiques dans la restauration collective publique à hauteur de 20%. Malheureusement, en 2016, ces objectifs ne sont pas atteints.

Lancé fin 2014 par des organisations de la société civile*, le projet « Zéro phyto 100% bio » permet de recenser, valoriser et encourager les collectivités à entrer dans cette démarche de réduction des pesticides et de promotion de l'agriculture biologique.

Ce dossier présente la publication de la carte des villes et villages sans pesticides à 100 jours de l'interdiction de l'utilisation des pesticides pour les communes, et plus largement, la campagne « 0phyto 100%bio ».

Le 24 septembre 2016, il restera 100 jours avant l'entrée en vigueur de la loi LOI n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national (dont les dates ont été avancées dans l'article 68 de la loi relative à la transition énergétique). Autrement dit, les 36 000 communes ne pourront plus utiliser de pesticides à partir de l'année prochaine.

Si de nombreuses communes sont déjà engagées vers la réduction et la suppression des pesticides, bon nombre sont encore à la traîne et devront faire preuve d'une volonté politique forte pour être au niveau au 1er janvier 2017.

C'est pourquoi, dans le cadre de la campagne « 0phyto 100% bio », nous avons souhaité connaître le degré d'engagement des communes françaises à quelques mois de l'échéance. Nous avons ainsi sollicité les 36 000 communes en leur demandant de se recenser sur une carte interactive en répondant à la question suivante : « À partir du 1er janvier 2017 la loi transition énergétique vous impose de ne plus utiliser de pesticides sur votre commune. Aujourd'hui, où en êtes-vous ? »

Près de 3 000 communes sont déjà en route : 976 sont déjà arrivées au 0 phyto total et 1912 sont sur la bonne voie. Versailles, Rennes, Strasbourg ou encore Barjac, Grande-Synthe et Mouans-Sartoux, autant de villes qui ont déjà passé le pas – et ce depuis plusieurs années. Les alternatives existent et il est aujourd'hui

* Agir pour l'environnement, Bio Consom'acteurs et Générations futures



possible de se passer des pesticides. Le [kit collectivité](#)¹ de la campagne « Ophyto 100%bio » est d'ailleurs disponible pour aider les communes à diminuer puis supprimer les pesticides.

La publication de la carte à l'occasion de la journée de la transition et des 100 jours avant l'entrée en vigueur de la Loi dite « Labbé » vise à montrer que bon nombre de communes de toutes tailles ont avancé en direction du zéro phyto. Mais cette carte est également un outil d'interpellation pour les citoyens, qui peuvent solliciter les communes qui ne sont pas encore recensées et, surtout, celles qui ne sont pas encore en route vers une diminution des pesticides, afin de maintenir une pression de manière à ce qu'elles s'engagent dès à présent.

D'ici le 1er janvier 2017, les communes sont ainsi invitées à s'enregistrer sur <http://www.villes-et-villages-sans-pesticides.fr/>.

La loi Labbé complète le cadre juridique relatif aux pesticides. Il s'agit donc d'une mesure contraignante dont le non-respect est susceptible d'engager la responsabilité (pénale et administrative) des maires et de leurs communes qui souhaiteraient encore utiliser – ou faire utiliser – des pesticides à partir du 1er janvier 2017. Raison de plus pour que toutes les communes s'engagent dès à présent vers le Ophyto !

Bio ou usage des pesticides : des résultats décevants

Aujourd'hui, bien que le nombre d'agriculteurs biologiques ne cesse de croître, ce mode de production représente à peine 5 % de la surface agricole utile (SAU) et seulement 3,2 % des achats alimentaires de la restauration collective publique. Ces chiffres placent la France, pourtant 3ème pays agricole mondial et malgré le plan Ambition bio 2017 lancé par le gouvernement, à la 18ème position en Europe en termes de SAU consacrée à la bio.

Quant aux pesticides, leur usage représente quelque 66 000 tonnes épandus chaque année dans les champs, ce qui place la France en 2ème position au niveau européen.

Au 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé, votée dans le cadre de la loi de transition énergétique le 22 juillet 2015 par l'Assemblée nationale interdira l'usage des pesticides dans les parcs, jardins, forêts et voiries publiques. La même loi interdira également la vente de pesticides aux particuliers au 1^{er} janvier 2019. Certes, l'usage non agricole des pesticides représente 10 % de leur usage total. Néanmoins, d'après notre recensement, presque 3000 communes seraient engagées à l'automne 2016 dans une démarche vers la non-utilisation de pesticides, ce qui représente moins de 10 % de l'ensemble des communes françaises.

Des mairies pionnières

En parallèle, des maires de nombreuses communes de toutes tailles ont déjà pris les devants et compris les enjeux, tant économiques, sociaux, écologiques que sanitaires, liés à cette situation. Ils ont engagé des mesures fortes visant soit à introduire des aliments bio dans leur restauration collective, soit à réduire - voire supprimer- l'usage des pesticides dans leur commune (parfois les deux) pour le bien de leurs administrés.

1 http://Ophyto-100pour100bio.weebly.com/uploads/9/7/2/9/9729204/kit_%C3%A9lu_2016_final.pdf

LES OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE « ZERO PHYTO 100% BIO »

- Recenser, encourager et valoriser les bonnes pratiques des communes
- Inciter toutes les communes à s'améliorer
- Concevoir des outils d'aide et de sensibilisation destinés aux citoyens et aux élus
- Communication sur les initiatives locales, permettre les échanges d'expériences

A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

La campagne s'adresse à tous les publics : les élus et les différents services des collectivités dans un premier temps mais aussi les citoyens-consommateurs, les agriculteurs, jardiniers, et toutes les personnes volontaires au changement.

LES OUTILS DE LA CAMPAGNE

LE RECENSEMENT NATIONAL

Les communes bio et les communes sans pesticides sont recensées depuis le 16 janvier 2014 sur internet afin de connaître leurs pratiques pour chacun des deux thèmes : la réduction des pesticides et l'introduction de produits biologiques en restauration collective.

DEUX CARTES INTERACTIVES

Les communes recensées apparaissent selon le niveau de leur engagement (dégradé de vert) sur deux cartes rendues publiques le 20 mars 2014, date de lancement de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides 2014.

- www.villes-et-villages-sans-pesticides.fr affiche sur une carte les communes en fonction de leur engagement sur la réduction -voire suppression- de l'usage des pesticides dans les espaces publics municipaux. Cette carte a été réactualisée en septembre 2016.
- www.villes-et-villages-bio.fr affiche sur une carte les communes en fonction de leur engagement sur l'introduction de produits bio en restauration collective.

Les internautes peuvent, via ces deux espaces, inciter leur commune à se faire recenser.

LE SITE PLATEFORME DU PROJET

www.0phyto-100pour100bio.fr

Il offre la possibilité de visionner une vidéo « mode d'emploi » et de télécharger un kit de mobilisation citoyenne à destination des personnes désireuses de manifester leur souhait de changement. Ce dernier fournit des outils pour s'informer, sensibiliser et agir. Le site internet est aussi un pôle ressource pour toute personne recherchant des informations utiles sur les pesticides ou l'alimentation biologique.

LE KIT DE MOBILISATION CITOYENNE

En tant que citoyens, nous avons tous un rôle à jouer dans le changement des mentalités et la construction d'un cadre de vie plus sain. Pour atteindre cet objectif, il faut faire entendre sa « voix » au delà des urnes, en créant du débat et en dialoguant avec les élus ou les candidats à l'élection afin d'obtenir de tous des engagements concrets. Le kit fournit des outils pour interpeller les élus et les



candidats à l'élection, il donne des idées pour agir localement.

LE KIT COLLECTIVITÉ

Ce guide technique s'adresse aux élus pour les aider dans leur démarche de suppression des pesticides et de promotion de l'agriculture biologique. Il contient des outils, témoignages, retours d'expériences et bonnes pratiques des communes lauréates du prix 2015.

LE PRIX « ZERO PHYTO 100% BIO » 2015

Le prix a été lancé lors d'un petit déjeuner organisé à l'hôtel de la questure de l'Assemblée Nationale le 25 Novembre 2014. Ce rassemblement a permis un échange entre élus et acteurs de terrain engagés pour une démarche vers le zéro phyto et le 100% bio.

Un questionnaire a été envoyé à toutes les communes de France afin d'évaluer leur degré d'engagement sur les problématiques de :

- le développement de l'agriculture biologique
- la réduction de l'utilisation des pesticides



Des extraits du questionnaire et les critères d'évaluation figurent en annexe. Ainsi environ 400 communes ont présenté leur candidature en répondant au questionnaire et 35 ont été primées. Plus plus d'informations sur le prix vous pouvez [consulter le dossier de presse ici](#).

LES COURTES VIDÉOS DES COMMUNES PIONNIÈRES EN 2016

Guillaume Bodin, réalisateur - entre autres - du film "Insecticide mon amour" a réalisé de courtes vidéos dans les mairies pionnières tant sur la question du Ophyto que sur la promotion des produits bio via la restauration collective. Au jour d'aujourd'hui, l'exemple de [Barjac](#) et celui de [Mouans-Sartoux](#) sont en ligne. D'autres vidéos viendront ponctuer la campagne dans les mois à venir afin de démontrer qu'il est possible de se passer des pesticides dès lors que l'impulsion politique est donnée.



NOS ORGANISATIONS

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Agir pour l'Environnement est une association citoyenne nationale de protection de l'environnement. Le but de l'association est de faire pression sur les responsables politiques et décideurs économiques en menant des campagnes de mobilisation citoyenne réunissant un réseau d'associations et de citoyens le plus large possible.

www.agirpourenvironnement.org



BIO CONSOM'ACTEURS

L'association Bio Consom'acteurs agit en faveur du développement d'une agriculture biologique locale et équitable et de la consommation des produits qui en sont issus. A cet effet, elle sensibilise et informe les citoyens sur l'importance de leurs choix de consommation, interpelle les élus sur la nécessité de mettre tous les moyens en œuvre pour favoriser cette agriculture et encourage des échanges garantissant, du producteur au consommateur, des pratiques sociales et économiques respectueuses de l'Homme et de son environnement.

www.bioconsomacteurs.org



GÉNÉRATIONS FUTURES

Généralions Futures est une association loi 1901, sans but lucratif, de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'écologie et reconnue d'intérêt général, fondée en 1996. Cette association mène des

actions (enquêtes, colloques, actions en justice, campagne de sensibilisation...) pour informer sur les risques de diverses pollutions (notamment les substances chimiques en général et les pesticides en particulier, sujet pour lequel son expertise est reconnue) et promouvoir des alternatives en vue d'en réduire les impacts négatifs pour la santé et l'environnement. www.generations-futures.fr



LES SOUTIENS TECHNIQUES

COLLECTIF CITOYEN LES ENGRAINEURS

Le collectif citoyen les Engraineurs regroupe des bénévoles informés et responsables, désireux de participer à l'éveil des consciences citoyennes et écologiques à travers une action militante et créative. Les Engraineurs partagent la volonté d'agir pour défendre les ressources naturelles, les biens communs et les savoirs de l'humanité, contre toute tentative d'accaparement au mépris des droits collectifs, sociaux et environnementaux. www.collectif-lesengraineurs.com



NATUREPARIF

Natureparif est une association loi 1901, créée à l'initiative de la région Île-de-France et soutenue par l'État. L'Agence pour la nature et la biodiversité en Île-de-France met en oeuvre un programme qui s'articule autour de six objectifs. Trois pôles dédiés à la connaissance et à la protection de la biodiversité francilienne sont chargés de leurs réalisations. www.natureparif.fr



UNAF

L'Union Nationale de l'Apiculture Française a été créée au lendemain de la guerre, en 1946, à l'initiative de quelques apiculteurs, professionnels pour la plupart, dans le but d'édifier une structure syndicale unifiée de la profession et de constituer un interlocuteur solide auprès des pouvoirs publics. L'UNAF regroupe aujourd'hui plus de 100 syndicats départementaux, en métropole et outre-mer, représentant environ 22 000 apiculteurs. www.unaf.fr



FNAB

Créée en 1978 afin de porter la voix des producteurs biologiques, la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) est à ce jour le seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France. En tant que réseau de proximité et de compétences, elle se compose d'une fédération nationale, et de groupements régionaux et départementaux répartis sur le territoire. www.fnab.org



Fédération Nationale d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

UNCPIE

L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, gère le label CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Ses missions premières sont l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs et la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement. Elle veille à l'actualisation régulière des grandes orientations du réseau. Plate-forme de ressources et d'appui pour les CPIE et les unions régionales, l'Union nationale stimule et organise la vie du réseau, le représente et s'engage en faveur de l'environnement. www.cpie.fr



KIT CITOYEN

DES OUTILS POUR S'INFORMER ET AGIR



Villes et villages
bio et sans pesticides

www.0phyto-100pour100bio.fr





KIT Collectivité

La transition vers le zéro phyto
& le développement de la bio locale

www.0phyto-100pour100bio.fr

BIO
CONSUMACTEURS



générations
FUTURES

LE SITE PLATEFORME DU PROJET :



Bienvenue sur le site de mobilisation citoyenne pour une France des collectivités bio et sans pesticides!
Cette campagne a pour but de recenser, encourager et valoriser au niveau national l'effort de nombreuses collectivités, à réduire ou éliminer l'usage des pesticides et/ou à promouvoir l'agriculture bio via notamment la restauration collective.



Citoyen(ne)s - Interpellez votre maire!

Les municipales sont passées, les nouvelles équipes sont en place, à vous de jouer! Interpellez la nouvelle équipe municipale sur l'usage des pesticides dans votre commune et l'offre de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective! Un kit citoyen est fait pour vous afin de vous y aider! Téléchargez-le et diffusez-le.

Kit citoyen

2543 communes recensées

Enquêtez sur une commune :

LÉGENDE

- Zéro pesticide 1234
- Zéro pesticide 1234 sauf espace contraint (terrass de sport, courtoise...)
- Réduction engagée 1234
- Usage habituel 1234
- Non recensées 1234

Découvrez les cartes de France des villes et villages bio et sans pesticides!

Mises en ligne début avril par nos ONG - ces cartes ont vocation à recenser les villes et villages bio et sans pesticides. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux recenser votre commune!

La carte de France des

VILLES & VILLAGES

sans pesticides

Enquêtez dans cette commune maintenant

Recensement national des

VILLES & VILLAGES bio

Enquêtez dans cette commune maintenant

Les deux questionnaires d'un seul coup d'œil!



UNE DES CARTES DE RECENSEMENT : LA CARTE DES VILLES ET VILLAGES SANS PESTICIDES

La carte de France des **VILLES & VILLAGES sans pesticides**

Objectif 100 000 partages !

Partager 34122 Twitter 2

Déjà 34124 partages

Notre défi

Pour visualiser et valoriser les communes ayant réduit ou éliminé l'usage de pesticides, nous nous sommes lancé un défi.

Recenser l'engagement des **36 571** communes françaises avec l'aide :

- d'un petit formulaire de recensement
- de milliers d'internautes enquêteurs

Enquêtez sur une commune :

Découvrez comment nous aider à faire connaître le formulaire de recensement aux communes.

Sélectionnez une commune (ou cliquez sur la carte) :

Code postal ou nom d'une commune **enquêtez**

Commune non sélectionnée

2 9 9 8 communes recensées



EXTRAIT DU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION AU PRIX « ZERO PHYTO 100% BIO » ENVOYE AUX COMMUNES LE 26 NOVEMBRE 2014 :

Le cadre de l'Europe de
VILLES & VILLAGES bio //    **VILLES & VILLAGES**
 sans pesticides

QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION AU PRIX "ZERO PHYTO 100% BIO !"

Cette enquête est une première au niveau national. Elle permettra le recensement et la valorisation des pratiques des communes au regard de :

- la réduction de l'usage de produits phytosanitaires
- la promotion de l'agriculture biologique.

Assurez-vous d'avoir les informations clés en main pour faciliter votre participation à cette enquête, notamment grâce à "l'aide au questionnaire" disponible à l'adresse :
<http://www.ophyto-100pour100bio.fr/le-prix>

Vous trouverez également à cette adresse :

- le règlement du prix
- les critères d'évaluation

En remplissant ce questionnaire et donc en participant au prix "Zéro phyto 100% bio!", vous acceptez le règlement du prix et les critères d'évaluation.

En fonction des réponses à ce questionnaire, des notes seront attribuées aux communes. Les communes proactives en matière de promotion de l'agriculture biologique et de réduction, voire suppression, de l'usage des pesticides de synthèse se verront remettre des prix à l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides en mars 2015.

Par avance merci !

Pour commencer à répondre à cette enquête, cliquez sur le bouton "suivant".

Informations générales

La commune

Commune : Code postal :

Nombre d'habitants :

Superficie totale (en hectares) :

Le Maire

Nom : Prénom :

Adresse Mairie :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Numéro de téléphone :

Utilisation des pesticides

Êtes-vous engagé dans une démarche de réduction d'utilisation des pesticides dans les ZNIA?

Oui
 Non
 Peut-être à court terme (dans l'année à venir)
 Peut-être à MT (2 à 5 ans)
 Peut-être à LT (+ de 5 ans)

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à cette démarche ?
 Pour chacune des raisons citées ci-dessous, indiquez son degré d'importance dans le choix de votre décision.

	Pas important	Peu important	Important	Très important
Pour préserver la biodiversité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour améliorer la qualité des cours d'eau et les protéger	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour la santé publique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour la qualité des eaux brutes (destinées à l'alimentation en eau potable)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour la santé des applicateurs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour des raisons économiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour cause de pression citoyenne	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour respecter la loi	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Précisez	<input type="text"/>			



CRITERES D'EVALUATION DU PRIX :

Les communes souhaitant participer au prix « Zéro phyto 100 % bio ! » seront évaluées à travers le questionnaire en ligne abordant les cinq grands thèmes suivants : l'utilisation des pesticides, l'eau, l'exposition aux pesticides, l'alimentation et l'agriculture.

Seuls les questionnaires remplis intégralement entraîneront un examen de la part du jury.

Les principaux critères positifs de notation sont les suivants :

- Engagement dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides
- Utilisation de méthodes et outils alternatifs
- Formation des agents communaux sur les méthodes alternatives
- Mise en œuvre de mesures de lutte contre les pollutions de l'eau d'origine agricole
- Mise en place d'actions de lutte contre l'exposition aux pesticides
- Cahier des charges du service de restauration collective en faveur des produits biologiques
- Introduction de gammes de produits 100% biologiques
- Mise en place de surface agricole utile en agriculture biologique
- Soutien à la conversion en agriculture biologique
- Mise en place de dispositifs pour développer l'agriculture biologique
- Sensibilisation et information du citoyen

